

Le pôle prévention conseille les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires, afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels.

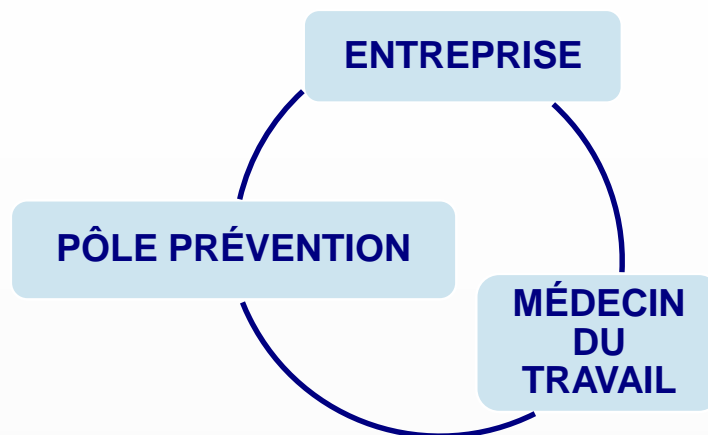
Il participe, dans un objectif de prévention, à la préservation de la santé et de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail.

Il s'agit d'aider les entreprises à bénéficier d'une bonne politique de prévention.



Comment nous joindre ?

Pour toute demande d'intervention, vous pouvez faire appel à nous en passant par **votre médecin du travail.**



Nous restons à votre disposition pour toute information concernant la prévention dans votre entreprise.



Association Interprofessionnelle
pour la **S**anté en **M**ilieu du **T**ravail
Zone des Chevaliers
Rue Oscar Niemeyer
BP 169 - 36003 CHATEAUROUX
Tél.: 02.54.29.42.10
Fax : 02.54.08.08.64
www.aismt36.com

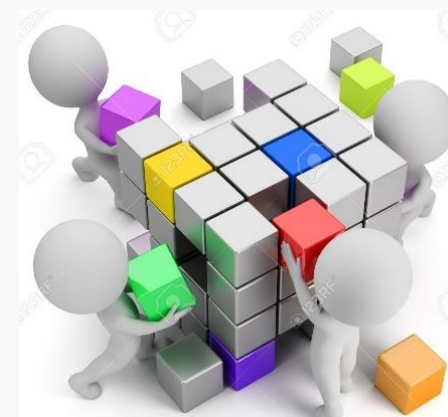
A.I.S.M.T.36

Un Pôle Prévention à votre service !

Hygiéniste du travail - chimiste

Assistante Technique en
Santé au Travail

Ergonomes -
Psychologues du travail



123RF

Octobre 2019

LES MISSIONS DU PÔLE PRÉVENTION

**Aide à la réalisation
du Document Unique
d'Évaluation des Risques (DUER)**

Aide à l'évaluation des risques chimiques
(Fiche de Données de Sécurité (FDS),
substitution des cancérogènes, mutagènes ou
reprotoxique (CMR),...)

Ergonomie
(Troubles MusculoSquelettiques (TMS),
des manutentions, des risques liés au travail
sur écran...)

**Risques
psychosociaux**

Diagnostics

Maintien dans l'emploi

Renseigner sur la réglementation en santé et sécurité
au travail, Équipements de Protection Individuelle
(EPI),...

Études de poste

Métrologie
(Bruit, vibration, ambiance
lumineuse, polluants...)

**Participation aux groupes de travail, aux Comités Sociaux
Économiques (CSE) et Commissions Santé Sécurité et
conditions de Travail (CSST),...**

**Animation des campagnes
d'information et de
sensibilisation**

**Accompagnement dans
l'identification, l'analyse et la
prévention des risques
professionnels**

**Aide à la conception des
espaces
de travail**

Ces interventions sont comprises dans votre adhésion annuelle.